

ALGER

Alger républicain

Extract of Alger républicain

<http://www.alger-republicain.com/Les-travailleurs-de-l-ex-Casap-de.html>

Les travailleurs de l'ex Casap de la daïra de Sougueur ne baissent pas les bras et saisissent à nouveau la Justice pour l'ouverture d'une enquête sur les biens spoliés

Publication date: jeudi 10 octobre 2019

Description:

- Lutttes sociales en Algérie -

Par lettre en date du 27 Mai 2019 adressée au Ministre de la Justice garde des sceaux, au Procureur de la République de la cour d'Alger et au Procureur Général de la cour de Tiaret au nom des travailleurs de l'ex CASAP de la daïra de Sougueur, le représentant délégué de ce collectif introduit une plainte contre les actes de violation dont a fait l'objet le patrimoine foncier bien de l'Etat de cette entité.

Copyright © Alger républicain - Tous droits réservés

CP

Par lettre en date du 27 Mai 2019 adressée au Ministre de la Justice garde des sceaux, au Procureur de la République de la cour d'Alger et au Procureur Général de la cour de Tiaret au nom des travailleurs de l'ex CASAP de la daïra de Sougueur, le représentant délégué de ce collectif introduit une plainte contre les actes de violation dont a fait l'objet le patrimoine foncier bien de l'Etat de cette entité.

Il demande l'intervention des autorités judiciaires pour l'ouverture d'une enquête contre faits de corruption et de complaisance dans l'accaparement illégal du patrimoine mobilier et immobilier de cette dernière et « sauver ce qui reste à sauver ».

Il rappelle que les personnes qui ont accaparé indument les biens de la coopérative de services n'ont aucun lien organique avec elle. Ils ont utilisé frauduleusement des documents falsifiés avec la complicité de certains responsables chargés de la tutelle de ces biens mobiliers et immobiliers qui n'ont ouvert aucune enquête au préalable et qui ont laissé faire.

Ces personnes se sont même permises de procéder à des démolitions de structures de la coopérative pour en ériger d'autres constructions sous forme de logements, de commerces et de garages.

Le patrimoine de la CASAP a été cédé au dinar symbolique y compris les docks silo pour le stockage des céréales à travers la daïra de Sougueur. Cette situation a entraîné pour les fellahs de la localité des difficultés énormes à chaque saison pour trouver un lieu où stocker leur moisson de blé.

Ces faits ont été signalés à l'époque, en octobre 2012, à la Direction des services de l'agriculture de la Wilaya (DSA) en guise de lettre de rappel sur la situation très précaire de ses travailleurs dont les salaires dus depuis septembre 1999 n'ont pas été honorés. Ces derniers proposaient de reprendre l'activité à leur compte dans les locaux fermés de la coopérative pour faire vivre leurs familles mais leur intervention est restée lettre morte à ce jour.

Dans la même lettre sous forme de tableau, ils ont apporté à la connaissance de la tutelle la liste nominative de ces huit personnes indu-occupants et la consistance des biens à savoir :

- 7 Hangars dont un atelier mécanique d'une superficie variant de 200 à 400 m2 chacun totalisant 2000 m2 de surface couverte ;

-1 CAPCS (Coopérative agricole polyvalente communale de service) dont les locaux ont été transférés à la Casap.

C.P.